



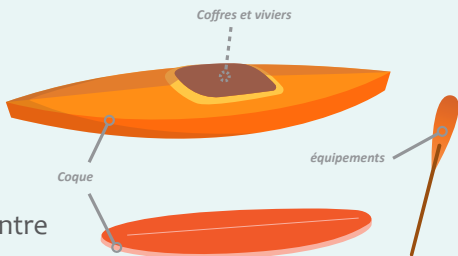
ATTENTION MENACE SUR LE LAC D'ANNECY !

La moule quagga est peut-être à bord de votre embarcation...

Amis paddleurs, kayakistes, plongeurs, lorsque vous vous déplacez d'un plan d'eau à un autre, adoptez les bons réflexes :

Laissez sécher

Embarcation + équipements, pendant 4 jours entre deux plans d'eau.



SINON, AVANT D'ENTRER DANS LE LAC D'ANNECY

Retirez



Résidus + organismes aquatiques visibles

Lavez

Votre embarcation dans une aire dédiée



Eau chaude (>40°C) ou haute pression



Pas de détergent

Répétez ces actions à chaque sortie de lacs, rivières...

La moule quagga, un danger pour le lac !

Depuis son apparition dans les lacs voisins, cette cousine de la moule zébrée représente un risque pour le lac d'Annecy !

Votre vigilance peut empêcher son introduction.

Retrouvez toutes les informations sur les espèces exotiques envahissantes dont fait partie la moule quagga !



Contactez-nous au 04 50 66 77 77
Retrouvez aussi le SILA sur les réseaux sociaux

@syndicatmixedulacdannecey

SILA